

## COMPTE RENDU

de la  
4<sup>ème</sup> Session du Parlement  
franco-germano-polonais des Jeunes des Yvelines

Créé spontanément à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée et élargi à la Pologne l'année suivante, le désormais Parlement franco-germano-polonais des Jeunes des Yvelines s'est réuni pour sa 4<sup>ème</sup> session en commissions les 4 et 5 décembre 2005 au FIAP Jean Monnet et les 21 et 22 janvier 2006 à Marly-le-Roi puis en séance plénière le 23 janvier 2006 à la Mairie de Versailles.

Au cours de ces journées, des lycéens issus de formations et d'horizons divers<sup>1</sup> se sont retrouvés pour débattre avec des experts et des personnalités dans le cadre de six commissions portant sur les thématiques suivantes : la perception de nos voisins européens, l'avenir du Triangle de Weimar suite aux élections allemandes et polonaises, le modèle européen d'intégration, la réforme de la Politique Agricole Commune, l'avenir de l'Europe et l'organisation d'événements culturels tri-nationaux.

Ces discussions ont débouché sur de nombreuses propositions concrètes reprises ci-dessous

**Commission n°1 : Quel regard portons-nous sur nos voisins ?** *Entre préjugé et réalité ; comment voyons-nous nos voisins et comment nous perçoivent-ils ? Sommes-nous vraiment prêts pour une citoyenneté européenne ?*

La Commission a articulé ses propositions autour de quatre thèmes principaux : l'éducation, les médias et la culture, la politique et l'économie.

### **Education**

- Instaurer des **échanges scolaires** facultatifs en 6-5<sup>ème</sup> et obligatoires de la 4<sup>ème</sup> à la terminale. Ces échanges dureraient 1 à 2 semaines, et les élèves seraient accueillis par une famille ayant un enfant de leur âge, qui viendrait ensuite effectuer un séjour en France. Il faudrait prévoir un système de bourse pour les jeunes en difficulté (élèves de ZEP par exemple...).
- Instituer un **apprentissage des langues** plus précoce : dès le primaire pour l'anglais, avec une 2<sup>ème</sup> langue en 6<sup>ème</sup> et une 3<sup>ème</sup> langue en 4<sup>ème</sup>.
- Prévoir, dans chaque établissement, un **Assistant étranger de langue**, qui pourrait être un étudiant Erasmus, pour une heure hebdomadaire de conversation en langue étrangère.
- Elaborer **une partie du programme d'histoire** (environ 25%) **commune à tous les pays européens**, sur les événements historiques qui font l'objet d'une vision commune.
- Faire venir des professeurs étrangers pour de courts **séminaires sur des matières culturelles**, comme la littérature ou l'histoire, pour donner un éclairage différent dans ces domaines.
- Réduire le nombre des **programmes européens ouverts aux jeunes** et simplifier les procédures administratives. Promouvoir ces programmes dans les lycées et universités. Trop de programmes sont méconnus du fait de leur nombre, de leur complexité et de la relative absence de publicité dont ils font l'objet (Erasmus, Socrates, Leonardo, SVE, Comenius...).

---

<sup>1</sup> Des lycées « traditionnels », des lycées professionnels et des lycées internationaux avec des élèves d'origine française, allemande et polonaise. Les lycées présents lors de cette 4<sup>ème</sup> édition étaient les suivants : lycée Montaigne-section polonaise, lycée hôtelier Guyancourt, lycée international – sections allemandes et polonaises, Deutsche Schule Paris, lycée professionnel Bolland de Poissy, Lycée Alain et l'école de commerce Tecomah.

### ✍ **Media et culture**

- Instituer plus de **publicité** à la radio et à la télévision sur les réalisations européennes, et les programmes européens (notamment ceux ouverts aux jeunes).
- **Cinéma européen** : promouvoir les films européens et subventionner ceux-ci. Cela permettra aux Européens de découvrir les productions de leurs voisins (type *Goodbye Lenin* ou *Joyeux Noël...*) et d'offrir une alternative aux films américains.
- Créer des **émissions à vocation européenne**, comme un quiz (type *Qui veut gagner des millions ?*) sur l'Europe, avec à la clé des séjours dans un pays européen.

### ✍ **Politique**

- Organiser un **referendum le même jour** dans tous les pays de l'UE pour approuver l'entrée d'un nouvel Etat membre. Cela permettrait de détacher le scrutin des enjeux politiques nationaux. Tous les Etats voteraient en même temps, afin de ne pas connaître à l'avance la position de tel ou tel pays. Chaque Etat compterait pour une voix, et l'adhésion serait entérinée à la majorité qualifiée (par exemple des 2/3).

### ✍ **Economique**

- Accroître la médiatisation des **réalisations économiques positives** de l'Europe (comme le financement d'infrastructures dans les nouveaux Etats membres).
- Réaliser plus de **publicité pour le tourisme** dans les pays européens, particulièrement les moins visités (Slovaquie, Pologne, Allemagne...). Mettre l'accent sur les points forts de leur tourisme (comme l'agrotourisme/ camping en Pologne).
- **Subventionner le tourisme** des pays moins dotés pour qu'ils construisent des structures d'accueil touristiques.

---

## **Commission n°2 : Quel avenir pour le Triangle de Weimar suite aux élections allemande et polonaise ?**

La Commission a d'abord mis en garde contre l'inertie actuelle qui pourrait conduire à un désintérêt mutuel. Les objectifs d'information commune sur l'élargissement et de prises de décisions communes n'ont pas réellement abouti pour le moment.

Dans ce contexte, la Commission a formulé les propositions suivantes :

### **Dans le domaine politique et économique :**

- Faire une **étude croisée des trois pays** pour mettre en avant leurs intérêts communs. Cette étude serait également une base pour trouver des compromis sur différentes questions européennes (par ex. : le budget, la politique étrangère) afin d'aboutir à une concertation plus étroite entre les trois pays.
- **Signer un traité franco-germano-polonais** qui élargirait certaines réalisations du traité de l'Elysée à la Pologne : élargissement du conseil des ministres franco-allemand à la Pologne par exemple.
- Développer les **rencontres entre parlementaires des trois pays**.
- **Soutenir les jumelages** entre les villes des trois pays et le développement des projets trilatéraux.
- **Favoriser la présence de stands communs** aux trois pays sur les salons ainsi que la présence réciproque de représentants des différents pays sur les salons organisés en France, en Allemagne et en Pologne (par exemple, les salons de type « salon de l'agriculture, salon du livre, salon des entreprises d'un secteur particulier... »)

### Dans le domaine culturel :

- Demander à *Arte* de faire un *THEMA* sur le triangle de Weimar et **développer la coopération audiovisuelle** (idée d'une chaîne de télévision sur le modèle d'*Arte*).
- **Organiser une exposition** sur des œuvres d'une même période provenant des trois pays en la médiatisant et en y invitant le maximum de classes de lycées.

### Dans le domaine de l'éducation et de la recherche

- Demander aux fondations de recherche de faire plus de publicité sur leurs éventuels liens (ex : Robert Schuman).
- Demander aux organisations de jeunesse de promouvoir davantage la coopération franco-germano-polonaise : **développer l'information dans les lycées sur les programmes d'échanges**, venir à la rencontre des lycéens étudiant le français, l'allemand ou le polonais et donner des informations sur les bourses permettant d'aller dans le pays de la langue étudiée, expliquer le Triangle de Weimar.
- **Organiser une journée d'exposition dans les lycées sur le Triangle de Weimar** avec au moins une heure de cours consacré à ce Triangle, à la lecture de textes traduits du polonais et de l'allemand reflétant la culture de ces Etats.
- **Favoriser les échanges avec la Pologne pour les formations commerciales.** Une formation sur les marchés des nouveaux pays membres de l'Union européenne pourrait y être proposée.
- **Instituer une journée franco-germano-polonaise** qui serait célébrée dans les lycées.
- Développer l'information diffusée par la Pologne sur son pays en France et en Allemagne.

En conclusion, les jeunes parlementaires de la commission 2 ont insisté sur le fait que les idées développées dans le cadre du Triangle de Weimar doivent alimenter davantage le débat européen.

---

**Commission n°3 : Quel modèle d'intégration européen ?** : *Les banlieues françaises sont en feu, des incendies ont également eu lieu dans plusieurs villes d'Allemagne. Est-ce la faillite de deux systèmes d'intégration? Et maintenant ?*

Les jeunes parlementaires ont constaté que l'Union Européenne connaît un taux de natalité très faible, et qu'il sera sans doute nécessaire de recourir de nouveau à l'immigration. Il leur apparaît donc essentiel de réussir l'intégration des nouveaux citoyens européens et de préparer l'arrivée des nouveaux.

Le groupe a tout d'abord réfléchi sur l'intitulé de cette commission 3, le modèle d'intégration européen. Il a défini 3 grands thèmes :

- L'intégration réussie, qu'est-ce que c'est ?
- La comparaison du modèle allemand et français
- Les solutions

### **I)- L'intégration réussie, qu'est-ce que c'est ?**

- La double volonté :
  - *Le pays d'accueil* : pour les jeunes parlementaires, cela veut dire que le pays d'accueil intègre volontairement et de façon systématique les immigrants, en veillant à ce que ceux-ci acceptent leur nouveau système/ pays et tout en conservant leur culture et traditions. Les populations des pays accueillants devraient montrer un intérêt pour ces nouveaux arrivants afin d'une part de mieux comprendre les populations arrivantes et d'autre part de se montrer plus tolérants à leur égard.
  - *Les immigrants* : Ils doivent montrer une véritable volonté de s'intégrer et de partager les valeurs essentielles du pays d'accueil.
  - ☒ Les jeunes parlementaires estiment ainsi que la réussite d'intégration dépend de la bonne volonté des uns et des autres.

- Unis dans la diversité :
  - o *La ghettoïsation* : au niveau scolaire, les jeunes estiment qu'il faudrait réduire la concentration des populations issues de l'immigration et encourager la mixité sociale dans les classes scolaires. Les classes devraient être le reflet de la composition de la population dans son ensemble. Aujourd'hui, trop souvent, certaines classes sont constituées de 100% de jeunes issus de l'immigration.
  - o *L'égalité des chances* : les lycéens souhaitent que des personnes issues de l'immigration puissent être recrutées dans tous les parcours professionnels, afin d'encourager les nouveaux arrivants et de favoriser la réussite à tous les niveaux sociaux (Par exemple, journalistes, médecins, plombiers, homme politique, ingénieurs, professeurs...)

## **II Comparaison de deux systèmes**

Cette définition d'une intégration réussie a mené le groupe à la comparaison des systèmes d'intégration allemand et français pour évaluer les actions déjà menées et les améliorations possibles.

<b><u>Le système Allemand</u></b>	
<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
-Acceptation des différences	-Orientation scolaire précoce : moindre chances pour les jeunes issus de l'immigration
- Moins de trouble identitaire	-Moins d'intégration (qu'en France)
	-Pas d'obligation de respecter les valeurs de l'Allemagne.

<b><u>Le système Français</u></b>	
<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
-Apprentissage du Français obligatoire	- Ghettoïsation
-Ambition intéressante	- communautarisme
- La volonté politique existe	- manque de mixité : équipements culturels différents, école
- L'égalité est un des droits fondamentaux de la République	- Réduction du sentiment patriotique des citoyens Français en général
- Mais il y a un écart entre la théorie et la réalité	
-Mixité sociale assez appréciée (couples)	- Faible résistance aux chocs économiques
	-Problème de mentalité
	-Modèle élitiste

La Commission a alors constaté que les bases pour une intégration réussie existent déjà, mais qu'il faudrait essayer de la vivre d'avantage.

Ainsi elle a formulé quelques propositions:

### III Solutions

#### École : clé de voûte de l'intégration

- Dans les programmes scolaires, la France devrait être présentée comme un pays d'Europe
- Il devrait être instauré 1 heure de cours sur 1 pays d'origine de l'immigration
- La Discrimination positive devrait être développée (subventionner des cours préparatoires pour les Concours)
- Les échanges entre établissements et les échanges scolaires entre les pays devraient être développés

#### Médias : du zoom au grand angle.

- Les médias devraient davantage donner une image positive en montrant moins les problèmes et les situations ponctuelles négatives et en inscrivant leurs informations sur les banlieues dans la durée. Ainsi cela permettrait de redonner une image positive de la banlieue et l'occasion de se faire connaître autrement que par des actes de contestation... (par exemple, adopter un choix éditorial systématique incluant une rubrique spéciale sur les réussites des banlieues).

#### Entreprises : Sésame ouvre toi !

- Les entreprises devraient réagir aux réformes scolaires
- Elles devraient également choisir leurs employés par rapport aux compétences sans préjugés

#### Politique : De la volonté à l'action

- *Manifestations* : Au niveau politique, il faudrait parler plus des pays dont les populations immigrées sont issues. Ce ceci pourrait se concrétiser par des manifestations organisées sur les pays en question sur le modèle de l'année du Brésil, ou de l'année de Chine. Ce genre d'événements devraient être généralisés afin d'améliorer la connaissance des pays européens et de l'immigration.
- *Volonté* : Il faudrait que les hommes politiques donnent l'envie aux immigrants de s'intégrer en facilitant par exemple l'apprentissage de la langue. Ceci induirait une plus grande offre d'alphabétisation pour les adultes. Les lycéens ont également penser aussi au service civil pour intégrer l'ensemble de la population.
- *Associations* : Les associations doivent essayer de mieux communiquer et de se faire connaître en réunissant leurs efforts et en fonctionnant en réseau. Plus d'infrastructures de rencontre et d'échanges permettrait aux associations de se rencontrer (exemple maisons quartiers !).

### Conclusion et propositions

La Commission a constaté que beaucoup de problèmes qui se posent aujourd'hui sont dus à la crise économique, mais elle pense quand même qu'il sera possible d'améliorer la situation par des mesures faciles qui ne demandent pas d'argent mais de la bonne volonté.

#### **1. Jumelages entre des établissements différents**

Elle propose l'établissement d'un système d'échange volontaire entre lycées différents (ZEP et Lycées avec peu d'immigrés). L'élaboration de projet en commun permettrait de faire tomber les préjugés et de favoriser la vie ensemble.

#### **2. Choix de pays à l'origine de l'immigration dans le cadre des années de...**

Chaque année la France met à l'honneur un pays : l'Algérie, la Chine, la Pologne, le Brésil. l'an passé. On pourrait rendre systématique le choix des pays de l'immigration pour favoriser la connaissance de leur histoire et de leur patrimoine culturel par les citoyens français.

Afin de préparer au mieux l'intégration des immigrants futurs, il faudrait s'appuyer sur les efforts de la réconciliation franco-allemande ou germano-polonaise pour réussir l'intégration de demain. Les nombreux couples mixtes entre ces pays démontrent que la volonté peut dépasser l'histoire et les préjugés. **Si les grands hommes montrent la voie, c'est aux citoyens d'emprunter le chemin.**

**Commission n°4 : Faut-il réformer la PAC (Politique agricole commune) ?** : *Depuis toujours la France a défendu bec et ongle ses agriculteurs. Quelles sont les positions de la Pologne, également grand pays agricole et de l'Allemagne pays fortement industrialisé ?*

La Commission a d'abord réfléchi sur le contenu de la PAC et ses problèmes actuels

### **1) Qu'est-ce que la politique agricole commune ?**

La politique agricole commune (PAC) est la plus ancienne et la plus importante des politiques communes de l'Union Européenne et elle représente 45 % du budget européen. Ses objectifs principaux sont :

- accroître la productivité de l'agriculture
- stabiliser les marchés
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs
- respecter l'environnement.

La PAC garantit aux agriculteurs un prix minimum en payant la différence entre le prix du marché et le prix garanti. En échange d'une baisse des prix garantis, l'Union Européenne verse des aides proportionnelles à la superficie de l'exploitation.

### **2) La PAC est beaucoup critiquée :**

- elle représente 45 % du budget européen pour 5 % de la population active européenne
- elle profite aux pays fortement agricoles et aux propriétaires de grandes exploitations
- l'argent attribué à la PAC se fait peut-être au détriment d'autres domaines importants pour l'Europe (par exemple la culture, la recherche, l'éducation, la défense)

### **3) Propositions**

Dans ce contexte, la Commission a formulé les propositions suivantes :

#### **Réforme du budget :**

La Commission a pensé à deux actions :

- diminuer la part de la PAC dans le budget européen au profit de la recherche, de l'éducation et de la défense
- créer un budget européen séparé pour la PAC pour lequel les pays très agricoles paieraient plus.

#### **Une PAC plus démocratique**

La Commission propose de reprendre ce qui a été proposé par la Constitution et de soumettre l'agriculture à la procédure de co-décision (Parlement/Conseil) à la place de la procédure actuelle qui donne beaucoup de pouvoir aux Etats.

#### **Une PAC mondiale**

La Commission propose que l'UE réfléchisse à la mise en place d'une PAC mondiale pour plus de solidarité, moins de concurrence, aider les pays en voie de développement et pour être en accord avec l'OMC.

Cette PAC mondiale pourrait s'accompagner d'une spécialisation des pays (par ex. : Asie : riz, Afrique : sucre, café ; Europe : viande)

---

## **Commission n°5 : L'Europe telle que nous la rêvons !**

*La Commission européenne a lancé une grande enquête « Jeunes en Europe » questionnant les jeunes sur l'Europe et les priorités qu'ils donneraient à la politique européenne. Et vous ? Comment voyez-vous l'Europe de demain ?*

Les lycéens ont estimé qu'aujourd'hui, peu de personnes se sentent réellement concernées par l'Europe en raison d'une mauvaise connaissance et d'une mauvaise appréciation de celle-ci. En effet, la notion d'Europe est mal définie et donc mal ancrée dans nos esprits, car elle n'a qu'une signification géographique et économique.

De plus, le sentiment d'égoïsme est de plus en plus présent dans nos sociétés alors que la solidarité et les projets en communs sont plus que jamais nécessaires pour avancer plus vite ensemble.

C'est donc une Europe plus concrète que les jeunes parlementaires veulent, une construction qui devienne un réel projet politique et éducatif.

D'où les propositions suivantes :

### **✍ Pour pouvoir rêver d'Europe, développer le sentiment d'euroanéité.**

#### **✍ Education, éducation, éducation**

- ✍ Instaurer un **programme scolaire commun** aux 25 Etats membres, en réformant les programmes d'histoire-géographie (avec un accent sur l'histoire de la construction européenne) et d'éducation civique (programme annuel incluant la présentation du fonctionnement de l'Union Européenne)
- ✍ Rendre obligatoire l'apprentissage d'**une seconde langue** dès le plus jeune âge (CP)
- ✍ Instituer un **Erasmus+**, projet scolaire inclus dans tout cursus scolaire
  - ? Erasmus+ devrait être ouvert à tous les jeunes, y compris les moins de 18 ans, dès le lycée
  - ? Objectif : travailler ou étudier un an dans un autre pays européen
  - ? C'est l'étudiant qui devra gérer et mener à bien son propre projet
  - ? Soutenir et faire connaître les associations travaillant dans ce domaine
  - ? Les pays européens devraient avoir l'obligation d'accueillir les jeunes et de les encadrer dans une structure scolaire adaptée, à un coût accessible pour les élèves.

#### **✍ Citoyenneté active**

- ✍ Mettre en place un **service civil européen** pour vivre l'Europe et apprendre de nouvelles langues
  - ? D'une durée d'un an, il serait offert à tous les jeunes après leurs études ou lors d'une « année-césure »
  - ? Non obligatoire, il serait néanmoins très fortement encouragé, notamment en permettant la validation comme expérience professionnelle, particulièrement pour les jeunes en difficulté et ceux en formation professionnelle
- ✍ Développer l'identification à l'Europe
  - ? Les lycéens estiment qu'il n'est pas normal qu'un timbre pour l'UE coûte plus cher qu'un timbre pour la France. La Commission souhaite donc une harmonisation du prix des timbres et la création d'un « **euro-timbre** », pendant postal de l'euro, utilisable dans tous les pays de l'UE.
  - ? Une « **carte vitale européenne** » délivrée automatiquement et valable dans toute l'Europe pourrait être instituée
  - ? Chaque pays devrait avoir un seul **Ministre de l'Europe**, qui serait seul habilité à parler d'Europe

✍ **Instituer un référendum pan-européen**

- ? Afin de renforcer le sentiment de citoyenneté européenne, il faudrait pour les grandes questions européennes (par exemple pour le référendum sur la Constitution), instaurer un vote commun de tous les Européens, le même jour dans tous les Etats membres.

✍ **L'Europe rêvée**

L'Europe dont rêvent ces jeunes lycéens est une Europe qui ressemblerait à un seul pays, où les frontières entre Etats ne seraient que des frontières administratives

✍ **A quoi l'Europe rêvée doit-elle ressembler?**

- ✍ Transformer la Commission européenne en un gouvernement européen
- ✍ Faire siéger les Conseil des ministres en permanence, avec les différents ministres des affaires européennes
- ✍ Favoriser des institutions plus proches des jeunes, qui ne soient pas seulement à l'écoute mais qui agissent en soutenant plus les associations de jeunes.
- ✍ Instaurer une défense Européenne commune, avec une vraie armée européenne

✍ **Que devrait-elle faire ?**

- ✍ L'Europe doit être plus solidaire
- ✍ Elle doit soutenir plus la recherche scientifique, en unissant ses forces
- ✍ Elle doit continuer à soutenir les pays en développement, mais plus promouvoir et coordonner son action, qui reste éclatée.
- ✍ Elle doit surtout accroître la taille du budget européen pour pouvoir vraiment mener à bien ses actions.
- ✍ Et pour renforcer le lien entre les citoyens et l'Union européenne, il faudrait créer un vrai impôt européen de quelques euros par personnes, pour que chacun sache ce qu'il paie pour l'Europe, ou au moins indiquer sur la feuille d'impôt quelle part est reversée à l'Europe.

Pour conclure, les jeunes de la commission n°5 souhaitent que nous n'oublions pas que l'Europe, c'est un rêve de paix, que c'es la paix seule qui nous permet de proposer une nouvelle construction européenne.

---

### **Commission n°6 : Organisation d'événements culturels tri-nationaux.**

*Quels pourront être les événements culturels à organiser autour du 22 janvier et/ou la fête nationale polonaise (Cinéma, théâtre, rencontre de groupes de jeunes etc.) ?*

Alors que les cinq autres commissions ont choisi de présenter des propositions visant à améliorer - de façon "globale"- le fonctionnement de l'Union européenne (ou à donner une meilleure visibilité aux actions menées par l'UE), la Commission n°6 a choisi de se pencher sur des projets culturels susceptibles d'être menés dans le cadre du « Parlement franco-germano-polonais des jeunes » et, principalement, à destination de ses membres (et de leur environnement proche).

Initialement, le travail de la Commission devait s'organiser dans la perspective d'organisation d'événements culturels précisément pour les dates des fêtes nationales des trois pays. La Commission n'a finalement pas nécessairement gardé en tête cet impératif contraignant et a surtout essayé d'imaginer des activités culturelles qui puissent être mises en place dans un cadre beaucoup plus « souple » (et sans nécessairement fixer de dates particulières ....)

Considérant que l'ignorance de l'autre et la méconnaissance de la culture de l'autre sont sources de préjugés, d'incompréhensions mutuelles et de conflits à surmonter, les membres de la Commission n°6 proposent aux Membres du « Parlement franco-germano-polonais des jeunes » qu'il soit mené un certain nombre d'activités culturelles, dans le cadre de ce Parlement des jeunes.

A ce titre, **deux projets** ont tout particulièrement retenu l'attention des membres de cette Commission : un projet théâtre et un projet cinéma.

#### **-I- le Projet théâtre :**

(1/1) Il a été formulé le souhait que soit organisée une activité théâtre à partir d'une initiative venue du Lycée Montaigne.

(1/2) Bien que le Lycée Montaigne soit visiblement "en pointe" dans cette proposition (puisque'il y existe apparemment déjà des ateliers "théâtre" dans cet établissement scolaire...), il s'agirait là d'une activité théâtre susceptible d'être partagée, mutualisée et étendue à tous les autres établissements partenaires dans le cadre du Parlement franco-germano-polonais (et qui en manifesteraient le souhait).

(1/3) Il s'agirait ici de faire découvrir et de mettre en valeur la diversité des patrimoines culturels des trois pays concernés (sans négliger l'aspect germanique, puisque les initiateurs de ce projet sont essentiellement polonais(es)...).

✍ Activité proposée : **travailler d'écriture et / ou d'expression théâtrale sur des oeuvres choisies** (ou sur des extraits d'oeuvres choisies).

(1/4) Pareillement, il s'agirait -par cette activité- de promouvoir un "esprit européen" de dépassement des antagonismes et de dénonciations des clichés véhiculés par les différents regards des uns à l'égard des autres.

✍ Activité proposée : **travailler sur ateliers de sketches et d'expression corporelle**.

(1/5) Ce projet nécessite d'être activement porté par les élèves qui en font la suggestion. Pour ce faire, il leur faut bénéficier de l'aide matérielle et technique (et du soutien actif) de leurs enseignants des disciplines concernées (langue polonaise, allemand, français, histoire-géographie, ECJS, arts plastiques, etc...).

(1/6) Pareillement, l'éventuel élargissement de ce projet à l'ensemble des établissements scolaires partenaires, dans le cadre du Parlement franco-germano-polonais, nécessite la mise en place d'un partenariat spécifique entre les différentes équipes pédagogiques concernées.

## **-II- le Projet cinéma :**

(2/1) Il a été formulé le souhait que soit organisée **une activité "Cinéma et cultures nationales"** commune aux divers établissements scolaires partenaires dans le cadre du Parlement franco-germano-polonais.

(2/2) Il s'agirait ici d'un **cycle de représentations cinématographiques** sur des thématiques communes et sur des problématiques liées aux idées de découverte des patrimoines culturels des uns et des autres, de découverte de l'autre, de dénonciation des clichés et de dépassement des conflits du passé.

(2/3) Pour ce faire, les membres de la Commission n°6 proposent que soit mis en place un partenariat spécifique entre le Parlement franco-germano-polonais et l'Institut Goethe et l'Institut polonais de Paris.

(2/4) Pour ce faire, il faudra réfléchir de façon plus approfondie à toutes les contraintes matérielles et budgétaires liées à un tel projet (ex : éventuelle location des salles, financement global de l'opération, etc...).

(2/5) Dans le cas du projet "théâtre" comme dans le cas du projet "cinéma", les membres de la Commission n°6 proposent **que ces représentations théâtrales et/ou représentations cinématographiques soient accompagnées de débats et/ou "petites conférences"** où pourraient être invités des spécialistes et experts pouvant faire découvrir leurs métiers, les patrimoines culturels franco-germano-polonais, ainsi que leurs créations artistiques aux jeunes.

Certains membres de la Commission ont d'ailleurs déjà fait valoir que certains de leurs contacts personnels pouvaient être exploités à ce titre (notamment avec M. Andrzej Seweryn, Acteur polonais de renom, sociétaire de la Comédie française...).

## **Conclusion**

Environ 50 jeunes d'horizons divers ont ainsi échangé pendant près de 3 jours sur des thèmes européens proches de leurs préoccupations. Ils ont formulé de nombreuses propositions concrètes et espèrent que celles-ci trouveront un écho auprès des responsables politiques et associatifs nationaux et européens.

Ces jeunes volontaires sont également demandeurs d'informations sur l'Europe, notamment au sujet des programmes européens destinés à la jeunesse.

Ils ont par ailleurs insisté sur l'importance de lutter contre les préjugés et d'aller à la rencontre des autres, idées qu'ils ont eux-mêmes mise en pratique en se mélangeant entre nationalités et lycées au cours du week-end. Mais ces jeunes parlementaires ont aussi pris conscience de leur responsabilité pour construire l'Europe dont ils rêvent. Ils se sont ainsi montrés prêts à approfondir leur travail.

Enfin, ces jeunes français, allemands et polonais ont expérimenté concrètement leur citoyenneté européenne au travers des nombreux échanges qu'ils ont eus au cours de ces journées et ont ainsi concrétisé, grâce à leurs discussions, la devise de l'Union européenne « l'unité dans la diversité ».

## **En partenariat avec :**



### **Annexe 1 : Les lycées impliqués dans le Parlement des Jeunes :**

- Lycée International de Saint-Germain-en-Laye (sections allemande et polonaise)
- Lycée Montaigne, Paris (section polonaise)
- Deutsche Schule Paris
- Lycée Alain du Vésinet (parlementaires français)
- Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Guyancourt (lycée professionnel)
- Lycée Adrienne Bolland de Poissy (lycée professionnel)

### **Annexe 2 : Experts présents lors du travail en commissions du 21 janvier 2006**

#### Commission 1 :

- Peter HERZBERG, Secrétaire Général du BILD (Bureau International de Liaison et de Documentation)
- Patrick MAGHIN, responsable des pays des Balkans au Ministère des finances et conseiller pré-adhésion en Pologne de 2001 à 2003 auprès de l'Office pour la Protection de la Concurrence et des Consommateurs

#### Commission 2 :

- Rudolf HERMANN, coordinateur allemand de l'OFAJ

#### Commission 3 :

- Philippe LAURETTE, Président d'Europe & Entreprises
- Sidi EL HAIMER, représentant de la Communauté d'Agglomération de Mantes
- Michael STANGE, chef de projet au Centre Robert Schuman

#### Commission 4 :

- Benoît BURGAUD, directeur du Service Jeunesse du Conseil Général des Yvelines
- Alexis LAUGEL, représentant du Conseil National des Jeunes, responsable Europe

#### Commission 6 :

- Beata PODGORSKA, directrice adjointe du Centre culturel polonais
- Günter KIPFMUELLER, Service pédagogique du Goethe Institut
- Cornelia PERROCHEAU, Goethe Institut
- Madeleine SCHMEDER, chargée de mission, Mesures d'accompagnement du Programme Européen Jeunesse

### **Annexe 2 : Personnalités présentes lors de la séance plénière du 23 janvier 2006**

- Etienne PINTE, Sénateur Maire de Versailles
- Stéphane BUFFETAUT, maire adjoint à la vie économique, aux relations internationales, à l'emploi et au tourisme,
- Monsieur l'Ambassadeur de la République de Pologne, Jan TOMBINSKI,
- Monsieur le Ministre plénipotentiaire de la République Fédérale Hans Wilhelm BEUTH
- Christian GARRIGUES, directeur adjoint de la Représentation du Parlement Européen en France
- Gérard LOMBARD, chargé du suivi de la société civile, Représentation de la Commission Européenne en France, Relais & Réseaux
- Philippe TROLLIET Conseiller pour les Affaires européennes, Cabinet du Président du Conseil Economique et Sociale Ile-de-France
- Ghislain FOURNIER, Vice-président du Conseil Général des Yvelines

**4<sup>ème</sup> Session du Parlement  
franco-germano-polonais des jeunes des Yvelines**

***Week-end d'intégration au FIAP Jean Monnet les 3 et 4 décembre 2005***

**Samedi 3 décembre 2005**

- 17h00** Petit cours d'histoire des trois pays et explication de la situation politique et économique actuelle à l'OFAJ.  
Intervenants : *M Rudolf Herrmann, coordinateur allemand de l'OFAJ, M Gérard Gabert OFAJ et M Orlowski de l'Ambassade de Pologne*
- 18h30** Animation linguistique
- 21h00** Présentation des Commissions dans la salle «Berlin » par *Patrick Bonnin, vice-président de la MdEY*

**Dimanche 4 décembre 2005**

- 10h00** Débat en commun sur les thèmes qui seront abordés lors de la session 2006  
Coordonné par : *Patrick Bonnin, Stefan Seiler et l'équipe des Jeunes Européens France*
- 11h00** Formation de groupes de travail

***Week-end de travail à l'INJEP les 21 et 22 janvier 2006***

**Samedi 21 janvier 2006**

- 16h00 – 17h00** Réunion de tout le groupe pour le briefing sur le déroulement du week-end
- 17h30 – 18h45** Travail en commissions
- 21h00 – 24h00** Soirée Polonaise

**Dimanche 22 janvier 2006**

- 09h00 – 11h00** Travail en commissions
- 11h00 – 12h15** Dernières réunions de tout le groupe

***Séance plénière à la Mairie de Versailles le 23 janvier 2006***

**Lundi 23 janvier 2006**

- 15h00 – 18h00** Séance plénière avec vote en présence de notre Président Pierre Lequiller, Ghislain Fournier, les Ambassadeurs de l'Allemagne et de la Pologne et des représentants de la Région Ile-de-France et des institutions européennes.
- 18h00** Cocktail de clôture offert par la Mairie de Versailles

## LES COMMISSIONS 2006

- 1. Commission n°1 : Quel regard portons -nous sur nos voisins ?** Entre préjugé et réalité ; comment voyons-nous nos voisins et comment nous perçoivent-ils ? Sommes-nous vraiment prêts pour une citoyenneté européenne ?

*Avec la participation de Peter Herzberg BILD ; Patrick Meghin, responsable des pays du Balkan au Ministère des Finances et conseiller pré-adhésion en Pologne de 2001 à 2003 auprès de l'Office pour la Protection de la Concurrence et des Consommateurs*

**Animateurs : Antoine Comps, JE-SciencesPo Paris ; Marie Gravereau JE-Nanterre**
- 2. Commission n°2 : Quel avenir pour le Triangle de Weimar suite aux élections allemande et polonaise ?** Allemagne : grande coalition sous la direction d'une chancelière originaire de l'ex-Allemagne de l'Est, plus atlantiste, plus libérale, moins inspirée par l'axe franco-allemande. Pologne : nouveau gouvernement à tendance fortement nationaliste, atlantiste, eurosceptique et anti-germanique. France : Chirac orphelin de Gerhard Schröder au niveau européen, une gauche désespérément à la recherche de l'unité, une droite déjà rentrée en campagne pré-électorale interne.

*Avec la participation de Rudolf Herrmann, OFAJ,*

**Animateurs : Laurent Dechatre JE-Sorbonne, Stefan Seiler JEF-Allemagne**
- 3. Commission n°3 : Quel model d'intégration européen ?** : Les banlieues françaises sont en feu, des incendies ont également eu lieu dans plusieurs villes d'Allemagne. Est-ce la faillite de deux systèmes d'intégration? Et maintenant ?

*Avec la participation de Philippe Laurette, président de Europe&Entreprises ; Sidi El Haimer de la CAMY ; Michael Stange, chef de projet au Centre Robert Schuman*

**Animateurs : Carole Liégois JE-Bordeaux, Patrick Bonnin MdEY**
- 4. Commission n°4 : Faut-il réformer la PAC (Politique agricole commune) ?** : Depuis toujours la France a défendu bec et ongle ses agriculteurs. Quelles sont les positions de la Pologne, également grand pays agricole et de l'Allemagne pays fortement industrialisé ?

**Animateurs : Marie Molinie JE-France,**
- 5. Commission n°5 : L'Europe telle que nous la rêvons !**

La Commission européenne a lancé une grande enquête « Jeunes en Europe » questionnant les jeunes sur l'Europe et les priorités qu'ils donneraient à la politique européenne. Et vous ? Comment voyez-vous l'Europe de demain ?

*Avec la participation de Benoît Burgaud, directeur du Service Jeunesse du Conseil Général des Yvelines, les représentants du Conseil National des Jeunes, qui ont assisté au débat avec le Commissaire Figel*

**Animateurs : Emmanuel Vallens JE-Strasbourg ; Pauline Gessant JE-France**
- 6. Commission n°6 : Organisation d'événements culturels tri-nationaux.**

Quels pourront être les événements culturels à organiser autour du 22 janvier et/ou la fête nationale polonaise. Cinéma, théâtre, rencontre de groupes de jeunes etc.

*Avec la participation de Beata Podgorska Directrice adjointe du Centre Culturel polonais, Günter Kipfmüller, Directeur adjoint du Goethe Institut,*

**Animateurs : Ronan Blaise JE-Rouen; Claire Constancias, JE COJEFI**



Cours d'histoire à l'OFAJ



Les intervenants



L'équipe des Jeunes Européens France et Allemagne



Commission N°3

\* \*  
\*

## Travail des Commissions à l'INJEP à Marly-le-Roi 21-22 janvier 2006

### REUNION DES EXPERTS Samedi 21 janvier 2006



Commission N°2



Commission N°6



Commission N°1



Commissions N° 6, 2 et 5

\* \*  
\*

## TRAVAIL DES COMMISSIONS AVEC LES EXPERTS Samedi 21 janvier 2006



Commission N°1



Commission N°3



Commission N°2



Commission N°4



Commission N°3



Commission N°5



Dîner du samedi 21 janvier 2006



Dîner du samedi 21 janvier 2006

**Présentation des travaux des commissions aux Parlementaires  
Dimanche 22 janvier 2006**



## SEANCE PLENIAIRE

*MAIRIE DE VERSAILLES*

*23 janvier 2006*

En présence d' **Etienne PINTE**, Sénateur Maire de Versailles  
Son Excellence **Jan TOMBINSKI**, Ambassadeur de la République de Pologne,  
**Hans Wilhelm BEUTH**, Ministre Plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne  
**Stéphane BUFFETAUT**, Maire adjoint à la vie économique, aux relations internationales, à l'emploi et au tourisme  
**Gérard LOMBARD**, Représentant de la Commission européenne en France  
Christian **GARRIGUES**, Directeur adjoint de la représentation du Parlement européen en France  
Philippe **TROLLIET**, Chargé de Mission du CESR Ile-de-France Affaires européennes et internationales, Tourisme, sports, loisirs et jeunesse  
Ghislain **FOURNIER**, Vice-Président du Conseil Général des Yvelines







